

Communiqué conjoint du Département d'État, de la Commission pour l'énergie atomique et du comité des Sages (8 février 1957)

Légende: Le 8 février 1957, le Département d'État américain, la Commission pour l'énergie atomique des États-Unis et le comité des trois Sages sur l'énergie atomique en Europe publient un communiqué conjoint dans lequel ils s'engagent à coopérer ensemble pour construire des centrales nucléaires en Europe.

Source: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. Comité d'action pour les États-Unis d'Europe (1955-1975). Dossier sur le 'Comité des Sages'. 2 octobre 1956-1 mars 1957, 10.

Copyright: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis / International Institute of Social History

URL:

http://www.cvce.eu/obj/communique_conjoint_du_departement_d_etat_de_la_commission_pour_l_energie_atomique_et_du_comite_des_sages_8_fevrier_1957-fr-eb3036e2-6be9-4013-b741-a5df9a9bc99c.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

Communiqué conjoint du Département d'État, de la Commission pour l'énergie atomique et du comité des Sages (8 février 1957)

I - Le comité des Sages nommé par les gouvernements de l'Allemagne, de la Belgique, de la France, de l'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas qui négocient actuellement à Bruxelles le traité créant une Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) a terminé aujourd'hui sa visite officielle à Washington. Ce comité, composé de MM. Louis ARMAND, Franz ETZEL, Francesco GIORDANI, a été reçu par le président EISENHOWER, le secrétaire d'État Mr. Foster DULLES et le président de la Commission de l'énergie atomique, Amiral STRAUSS. Il a eu également des entretiens avec des représentants du Département d'État et de la Commission de l'énergie atomique.

II - Le comité des Sages a pour mission de déterminer dans quelle mesure l'énergie atomique peut faire face aux besoins croissants de l'Europe en énergie. Les ressources disponibles dans ce domaine et le coût de l'énergie sont arrivés, en effet, à constituer en Europe un frein à l'essor de l'économie et à l'accroissement du niveau de vie. L'examen des besoins et des possibilités entrepris par le comité des Sages l'a conduit à se fixer pour objectif la stabilisation des importations de combustibles classiques vers 1960.

La réalisation de ces objectifs requiert la construction dans les dix prochaines années de centrales nucléaires ayant une puissance globale de 15 millions de Kw.

III - L'étude en commun du programme du comité des Sages a montré que l'objectif est réalisable et que, dans les circonstances actuelles, les disponibilités en combustibles nucléaires ne doivent pas constituer un facteur limitatif.

Un groupe mixte d'experts nommé par le comité des Sages et la Commission de l'énergie atomique américaine poursuivra l'étude des problèmes techniques que pose l'exécution de ce programme.

IV - Le comité des Sages a souligné que la Communauté de l'énergie atomique (Euratom) qui résultera des négociations actuellement en cours à Bruxelles, constituera le cadre et le stimulant nécessaires à la réalisation de cet objectif. Elle permettra de mobiliser en Europe les ressources techniques et industrielles requises. En outre, elle représentera une entité politique susceptible d'offrir les garanties nécessaires et de conclure avec le gouvernement des États-Unis des accords d'ensemble d'ordre pratique.

V - Le gouvernement des États-Unis se félicite de l'initiative prise par le comité des Sages dans son projet pour une application hardie et créatrice de l'énergie nucléaire. Le président EISENHOWER, en annonçant l'affectation d'une quantité de 20.000 Kg d'uranium 235 à des ventes ou à des prêts en dehors des États-Unis, pour des usages pacifiques (notamment des réacteurs de puissance et de recherche) déclarait : "Des mesures de grande portée sont sur le point d'aboutir à la création d'une Agence internationale ainsi que d'une Communauté intégrée en Europe occidentale visant au développement des utilisations pacifiques de l'énergie atomique. Les États-Unis se félicitent de ces projets et coopéreront avec les agences quand elles seront créées".

VI - Les États-Unis prévoient de s'associer activement à la réalisation de l'objectif que s'est fixé le comité des Sages et s'attendent à ce que s'établisse dans les deux sens un échange fécond d'expériences et de développements techniques. Ainsi sera ouvert dans l'intérêt mutuel un champ d'action nouveau qui se révélera profitable tant sur le plan gouvernemental que sur celui de l'industrie et qui renforcera la solidarité en Europe et entre l'Europe et les États-Unis.